Port Pothuau
Camping · Location ★★★★

CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT 2027

Ouverture du 02/04/2027 au 26/09/2027

Nom du responsable Prénom
Date de naissance Tel E-mail

Adresse
.....

Type de structure et dimension : Tente..... Caravane.....

Noms des accompagnants à renseigner auprès de la réception

MON SÉJOUR

DATE D'ARRIVÉE : Arrivée entre 16h et 19h - Arrivée tardive prévenir au 04.94.66.41.17
DATE DE DÉPART : Emplacement libéré, propre, le matin avant 10h

TYPE DE VÉHICULE : ☐ Thermique ☐ Electrique **EMPLACEMENT CHOISI :**

CHIEN - Race : **Kg :**

CONDITIONS DE RÉSERVATION

La réservation devient effective uniquement après réception du présent contrat de réservation, du versement de l'acompte de 30% du montant du séjour (7 jours maximum après la demande de réservation) et du solde réglé impérativement 30 jours avant la date d'arrivée.

Attention : Passé un délai de 30 jours, le séjour sera automatiquement annulé et l'emplacement sera remis en vente. Les sommes versées seront conservées à titre d'indemnités de rupture de contrat (les conditions d'annulation du contrat ne pourront être appliquées).

RIB DU CAMPING : IBAN : FR76 1910 6000 4543 6682 9325 696 - BIC : AGRIFRPP891

La réservation d'un emplacement inclut un tarif de base de 2 participants. L'ajout de personnes supplémentaires (jusqu'à 4 maximum) entraîne automatiquement un supplément variant en fonction de l'âge des participants.
Respecter impérativement le nombre de personnes maximum. La capacité maximum sur un emplacement est de 6 personnes, ce nombre ne pourra être dépassé, même temporairement, **même si c'est un bébé** : surnombre constaté = séjour refusé/expulsion sans remboursement possible.

Toute réservation est nominative. Seules les personnes indiquées sur la réservation seront admises au sein du camping. Toute modification de personne doit nous être signalée, par email, avant votre arrivée.

Les tarifs indiqués sont susceptibles d'évolution. Le camping se réserve le droit de modifier les tarifs à tout moment. Le tarif applicable au séjour est le tarif en vigueur au jour de la réservation et ce, sous réserve de disponibilité. Il est conseillé de vérifier le tarif applicable en contactant directement le camping. Lorsque le client demande un devis, la validité de celui-ci est indiquée sur le document. Passé la date de validité, le prix indiqué n'est plus garanti. Les offres et promotions sont non rétroactives et non cumulables entre elles.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas de retard non justifié ou en cas de fermeture d'un service pour des raisons techniques ou administratives. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

Toute somme versée pour un séjour antérieur à 2026 et ayant déjà bénéficié d'un report ne pourra faire l'objet d'un nouveau report ni d'un remboursement. Les conditions d'annulation du contrat ne pourront être appliquées sur ces sommes.

Offre parrainage : Pour bénéficier des conditions de cette offre, le parrain doit avoir effectué un séjour sur l'année N ou N-1, le parrainé ainsi que chacun des accompagnants devront effectuer leur tout premier séjour au camping.

Taxe de séjour : La taxe de séjour est de 0,82€ par jour et par adulte. Si l'administration devait effectuer un changement de tarif, celui-ci devra obligatoirement être répercuté sur votre réservation. Elle est entièrement reversée à la commune.

Véhicule : un seul véhicule est inclus et autorisé sur l'emplacement. Il doit être garé impérativement sur l'emplacement. Les remorques sont soumises à des frais supplémentaire (5€ par jour). Une charge de 10€ supplémentaire par jour pourra être appliquée si votre véhicule est garé sur un autre emplacement que celui attribué, y compris et surtout, si c'est sur les parkings de l'entrée, qui sont dédiés au parking de nuit. Un deuxième véhicule sera facturé 5 euros par jour. **Le stationnement de bateaux et jet ski est strictement interdit au sein du camping ainsi que sur les parkings extérieurs.**

Véhicule électrique : pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de recharger votre véhicule électrique sur une prise standard de la location de vacances. Ces prises ne sont pas conçues à cet effet et ne disposent pas de dispositifs de sécurité renforcés. En cas de non-respect de cette règle, une pénalité de 50 € par jour sera appliquée pour l'ensemble du séjour à titre de dédommagement. Des bornes de recharge sont disponibles dans le village des Salins (1,5 km). Les clients voyageant avec un véhicule électrique devront signer un formulaire de prise de connaissance spécifique lors de leur réservation.

Chiens : Les chiens de 20 kg maximum (hors chien de cat 1 & 2) sont acceptés dans les hébergements, à la condition de ne pas les laisser seuls dans le logement ou dans un véhicule. Ils doivent être déclarés lors de la réservation, être vaccinés contre la rage , avoir reçu un traitement antiparasitaire contre puces et tiques et être toujours tenus en laisse. Deux petits chiens peuvent être acceptés dans l'hébergement.
Tarif : 7 euros / jour / chien
Veillez à emmener votre animal faire ses besoins à l'extérieur du camping et ramasser les déjections. Des sacs prévus à cet effet sont disponibles à la réception et au sein du camping. Les animaux ne doivent causer ni dégâts ni nuisances sonores pour les autres clients, sous peine d'expulsion en cas de nuisances répétées et de plaintes des autres clients. De plus, ils sont interdits dans l'enceinte du parc aquatique. Une cani-douche est à votre disposition aux sanitaires collectifs.

POUR VOTRE ARRIVÉE / DÉPART

Les arrivées se font entre 16h et 19h. En cas de retard, merci de prévenir impérativement, la réception par téléphone pour organiser votre arrivée. Attention, une non-présentation le jour de l'arrivée sans en informer la réception au préalable par écrit donnera suite à la remise en vente de l'emplacement sous 24h sans remboursement possible des sommes versées.

Les départs se font avant 10h. Si vous souhaitez profiter du parc aquatique de 10h jusqu'à sa fermeture le jour de votre départ, le départ prolongé sera facturé 20€. L'emplacement devra être libéré de votre véhicule qui pourra être mis sur le parking à l'entrée de la réception.

SUITE DU CONTRAT AU DOS →

BON À SAVOIR

Barbecue : Les barbecues au charbon à bois et à feu ouvert sont formellement interdits par arrêté préfectoral. Seul est toléré le barbecue à gaz ou électrique (max 2 000 W).

Le tarif en vigueur s'applique dès que le matériel est posé sur l'emplacement, occupé ou non par le client. Il comprend l'accès aux sanitaires (douches chaudes) et une voiture sur l'emplacement.

Toute réservation est valable pour une famille et une seule installation principale (caravane + auvent, camping-car ou tente familiale), avec la possibilité d'un seul supplément, soit une remorque, une 2ème tente ou un 2ème véhicule, dans la limite stricte de l'emplacement. Il est interdit d'installer sur l'emplacement une piscine, un jaccuzzi, un bateau ou toute autre installation. En aucun cas votre véhicule ne doit être garé sur les parkings extérieurs.

Les ventes improvisées de matériel d'occasion ne sont pas permises dans le camping.

Accès camping : L'accès au camping se fait par le port obligatoire d'un bracelet.

Accès parc aquatique : La piscine est en accès libre (sous conditions du port obligatoire du bracelet) avec des horaires d'ouverture et de fermeture variables selon la saison. Les shorts, bermudas et caleçons de bain sont tolérés si différents de ceux portés pour la plage. Les vêtements couvrants tels que les robes de bain, burkinis et tankinis sont interdit dans l'enceinte de la piscine. Des couches adaptées sont obligatoires pour les enfants de moins de 3 ans. Malgré la présence de surveillants de baignade en juillet/août, les enfants restent sous la responsabilité et sous la surveillance obligatoire des parents ou du responsable du séjour. Les piscines et toboggans pouvant être dangereux, les enfants doivent être obligatoirement accompagnés par un adulte. La nourriture est interdite au sein du parc, excepté sur la terrasse de la paillotte. Fumer est interdit. Le non-respect de ces règles donnera suite à une expulsion du parc aquatique.

Visiteurs : Tout client en séjour doit venir accueillir ses visiteurs en personne et les présenter auprès de la réception. L'inscription est obligatoire et un bracelet d'accès leur sera remis. L'accès au parc aquatique pour les visiteurs à la journée est soumis à une autorisation préalable de la réception et reste conditionné à la fréquentation de l'espace aquatique. La direction se réserve le droit de limiter ou de refuser cet accès en fonction de l'affluence, sans garantie de disponibilité. Le nombre de visiteurs autorisés est limité à 4 personnes maximum par emplacement et par jour.
Tarifs visiteurs : Sans accès au parc aquatique : gratuit ;
avec accès au parc aquatique : 10 euros / jour à partir de 4 ans.

Droit à l'image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

Médiation : En cas de litige et après avoir saisi le service client de l'établissement, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an, à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès de l'exploitant. Coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client :
AME Conso, 11 place Dauphine – 75001 PARIS. Internet : www.mediationconso-ame.com

Responsabilité : Le camping Port Pothuau décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie, conflits entre tiers, en cas d'accidents relevant de la responsabilité civile des personnes inscrites et en cas d'oubli d'affaires personnelles au sein du camping. De plus, il sera à votre charge de nous faire parvenir les moyens adaptés au renvoi de celles-ci.

CONDITIONS D'ANNULATION

Si l'un des événements suivants survient après le jour de réservation du séjour et jusqu'au jour de votre départ, vous bénéficierez des conditions d'annulation de votre séjour selon les conditions qui suivent (hors report de séjour année antérieure). Toute demande de diminution de la durée de séjour à moins de 30 jours de l'arrivée sera considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités ci-dessous :

Cas 1 - Maladie, accident grave ou décès d'un membre de votre famille (ascendants, descendants) ou la famille de votre conjoint (gendres et belles filles, frères, sœurs, beaux-frères, belles sœurs), rendant impossible le séjour de l'ensemble des participants aux dates prévues.

Cas 2 - Complications de grossesse

Cas 3 - Licenciement économique

Cas 4 - Dommages matériels importants atteignant vos biens propres nécessitant impérativement votre présence

Cas 5 - Annulation ou modification des dates de congés par l'employeur

Cas 6 - Accident survenant sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu du séjour

De la réservation à 30 jours avant l'arrivée :
Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N ou N+1.
Choix 2 : Remboursement des sommes versées avec une retenue de 100€ pour frais de dossier.

De 30 jours à 14 jours avant l'arrivée :
Choix 1 : Report du séjour à une date ultérieure sans frais, valable sur l'année N.
Choix 2 : Report du séjour à une date ultérieure, valable sur l'année N+1 avec une retenue de 150€.
Choix 3 : Remboursement avec une retenue de 30% du montant total du séjour avec un minimum de 150€ pour frais de dossier.

De 14 jours à l'arrivée ou en cas de départ anticipé :
Aucun remboursement de séjour ne sera effectué, uniquement possibilité de report des sommes restantes.
Choix 1 : report de séjour à une date ultérieure en année N avec une retenue de 150 euros
Choix 2 : report de séjour à une date ultérieure en année N+1 avec une retenue de 200 euros

Ces listes sont exhaustives, aucune autre raison ne sera prise en charge (ex : raisons personnelles, séparation, divorce, ...).

Toute demande d'annulation ou de modification de séjour sans justificatif officiel ne pourra pas être considéré. Tout report de séjour n'est valable qu'une seule fois.

Pour qu'une demande soit valide, elle doit être adressée par mail à :
info@pothuau.com (date de prise en compte de l'annulation qui résilie de plein droit le séjour).

Le justificatif doit impérativement être fourni dans les 7 jours suivant l'annulation, sans réception de celui-ci dans les délais impartis, le séjour sera intégralement perdu ainsi que les sommes versées. En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra donner lieu au versement de dommages et intérêts.

☐ **J'atteste avoir pris connaissance des tarifs en vigueur, des conditions du contrat de location et je m'engage à respecter les points suivants :**

Le règlement intérieur du camping Port Pothuau, disponible sur simple demande
Le nombre maximum de personnes autorisées sur mon emplacement (même temporairement) sous peine d'expulsion
La vaccination et la tenue en laisse de mes animaux de compagnie
Ne pas recharger mon véhicule électrique sur les prises de mon emplacement (non sécurisée)
La restitution de l'emplacement le jour de mon départ à 10H00
Les conditions d'annulation de mon séjour
Le droit à l'image
Le traitement de mes données personnelles (coordonnées postales, téléphone etc...)

Fait à le Signature